

Communiqué de presse

VILLE DE VICHY Vichy Nouvelle Vague, Saison 6

Ouverture de la Plage des Célestins du 1^{er} juillet au 31 août 2012

Depuis son réaménagement et sa réouverture à la baignade, en 2007, la Plage des Célestins est un lieu de détente et d'animations bien connu des Vichyssois et des visiteurs. Pour quelques heures entre midi et deux heures, en fin d'après-midi après le travail, pour la journée en semaine ou le week-end, tous peuvent profiter des bords d'Allier et de la plage qui, cet été, sera **ouverte du 1**^{er} juillet au 31 août.

Les animations de la Saison 6, C'est le sport à la plage...

Comme chaque année, **l'Office de Tourisme de Vichy**, chargé de l'organisation et de la promotion des animations de Vichy, propose, **à tous, un programme varié et gratuit**.

- En semaine, des activités en libre accès sont proposées : beach-volley, basket, badminton, ping-pong, kids games...
- Les week-ends, du 14 juillet au 12 août,
 - des initiations sportives gratuites sur terre et sur l'eau de 15h à 18h: canoë, voile, baby ski-nautique, poney, biathlon, aviron, zumba, pétanque, bulles sur l'eau, capoeira, escrime, trampoline, tir à l'arc, ultimate frisbee, tennis, baseball et sarbacane (inscription l'après-midi même sur la plage)
 - **des animations ponctuelles** : soirée cultures urbaines : Rap, Hip-hop et danse avec le collectif «Hopnmind», le samedi 21 juillet. Avec cette année, la finale du concours «2 minutes pour convaincre».

sont organisées sur la plage, en complément des grandes manifestations de l'été en ville (feux d'artifice des 14 juillet et 15 août, Jeudis de Vichy, Sous les Étoiles...).

Les équipements de la plage

Bassin pataugeoire et aire de jeux, structure de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans (toboggan, filet à grimper...), terrain de basket, play-ground $(25m \times 12m)$ pour le beachvolley ou le beach-soccer, jeu d'eau, cabines de plage, pontons, douche extérieure, poste de surveillance, borne fontaine, buvette, transats et parasols Vichy Nouvelle Vague, tables piquenique...

Le bar de la plage sera ouvert tous les jours de 14h à 19h

← La plage est accessible aux personnes à mobilité réduite : tapis d'accès à l'eau, sanitaire adapté...

🕶 Programme détaillé à l'Office de Tourisme 04 70 98 71 94.

La baignade surveillée

Pour le sixième été, **la baignade est autorisée** à la Plage des Célestins. **Du 1**^{er} **juillet au 31 août, la baignade sera surveillée tous les jours de <u>11 heures à</u> <u>19 heures</u>, par des équipes qualifiées** (surveillants titulaires du B.N.S.S.A. Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique).

La zone de baignade autorisée s'étend, au niveau de la Plage des Célestins où le courant est très faible, sur **70 mètres de long, 25 mètres de large** et **au maximum 2,50 mètres de profondeur** et comprend un **petit bain** pour les enfants (profond de 1,10 m maximum) délimité par des flotteurs.

La baignade peut être interdite en cas de conditions climatiques défavorables ou de problème de qualité des eaux. Elle demeure interdite hors de cette zone de baignade et en dehors des heures de surveillance.

Les conditions de baignade sont indiquées par la couleur du drapeau hissé sur le mât :

La qualité de l'eau

prélèvements Des hebdomadaires sont effectués et analysés par le Laboratoire Départemental d'Yzeure. Les résultats sont communiqués par l'Agence Régionale Santé de (ex-DDASS) avant chaque weekend. Afin d'être réactif, tant pour l'éventuelle fermeture de baignade, que pour réouverture, les services de effectuent Ville des prélèvements

complémentaires tous les après-midi (du lundi au vendredi), analysés grâce à un procédé reconnu internationalement (procédé Colilert 18), assurant un résultat 18 h plus tard (affiché le lendemain matin).

- **drapeau vert** : baignade autorisée et absence de danger particulier
- **drapeau jaune orangé** : baignade dangereuse mais surveillée
- **drapeau rouge** : baignade strictement interdite

Si **aucun drapeau** n'est hissé sur le mât, la zone est **interdite à la baignade** car non surveillée.



Contacts Presse

Ville de Vichy, Direction de la Communication

Dominique Lagrange / Marie-Bénédicte Reynard

04 70 30 17 02 / 04 70 30 55 12 - communication@ville-vichy.fr

Office de Tourisme et de Thermalisme

Philippe Gendre / Celine Lescoche

04 70 98 71 94 - c.lescoche@ville-vichy.fr